

Analyse d'admissibilité des projets comité MVPA

Rôle des TIR-SHV (au moins 1)	Présent (O /N)	Commentaire
Soutien à la formation et au perfectionnement des intervenants et acteurs de la région		
Promotion soutien et mise en valeur de politiques, mesures et initiatives favorables aux environnements		
Mobilisation, influence et mise en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles.		
Soutien au développement d'une culture évaluative.		
Mise en valeur de pratiques ou d'initiatives porteuses ou exemplaires		
Facilitateur du réseautage		
Nombre de rôles (au moins 1)		
Critères de soutien financier identifiés par la TIR-SHV :	Présent (O /N)	Commentaire
<i>Afin de mettre en œuvre les actions ayant le plus grand potentiel de créer des changements durables dans la région en faveur des saines habitudes de vie, la TSHV s'appuie sur les critères suivants :</i>		
Les objectifs rejoignent ceux de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie, quant à la création d'environnements favorables et le groupe d'âge visé par le projet ou l'activité;		
Utilisation des leviers ou programmes existants;		
Que l'action vise à être pérenne en fonction de la prise en charge, des retombés, du volet financier		
Au moins 2 partenaires différents sont concertés;		
Le soutien financier de la Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie pourra contribuer à un effet de levier favorisant l'accès au plus grand nombre possible de participants;		
L'action pourra contribuer à créer un impact important dans les milieux visés (nombre de personnes ou d'organisations rejointes);		
La Table régionale de concertation sur les saines habitudes de vie ne se substituera pas à la responsabilité financière ou à l'action des partenaires;		
Innovation de l'action ou nouvelle approche pour un milieu;		
Selon les cadres et politiques reconnus (meilleures pratiques).		
Nombre de critères		

Critères de soutien financier identifiés par le comité MVPA :	Présent (O /N)	Commentaire
Messages clés sont inclus		
En lien avec autres actions de la TSHV (par exemple référent)		

ÉCHELLE :
0 : hors sujet 1 : très faible 2 : faible 3 : bon 4 : très bon 5 : exceptionnel

QUALITÉ (25 points)	
Les objectifs du projet et les activités qui en découlent sont explicitement liés au mode vie physiquement actif	
Les liens sont clairs et pertinents entre les objectifs du projet et les activités qui en découlent (section X).	
Les activités et l'intervention proposée répondent aux besoins du milieu ou de la clientèle (sections V et X).	
Le projet et les activités qui en découlent sont susceptibles de contribuer à soutenir le mode de vie physiquement actif des familles (section X).	
Les activités sont diversifiées, offertes en continuité et avec une certaine intensité ou le partenariat prévoit la collaboration de plusieurs organisations partenaires distinctes et les activités qu'ils mettront en œuvre sont complémentaires (sections X et Z).	
Total:	
RETOMBÉES (15 points)	
Le projet a un rayonnement large . Les retombées anticipées du projet sont significatives (effet escompté à court ou moyen terme, retombées dans le milieu, le nombre de personnes visées, le nombre d'activités prévues, etc.) (section Y).	
Des moyens efficaces sont prévus pour assurer la pérennité du projet.	
Le projet pourrait être exporté dans d'autres milieux .	
Total:	
RÉALISME DU PROJET (15 points)	
Les prévisions budgétaires sont détaillées, justifiées (dépenses admissibles seulement), raisonnables et réalistes compte tenu des objectifs poursuivis (section X).	
La planification et l'affectation du personnel semblent adéquates en fonction des tâches et des responsabilités à exercer (annexe).	
Les activités et les moyens retenus sont susceptibles de se réaliser selon le calendrier prévu (annexe).	
Total:	

Projets de plus de 2000\$ doivent être notés plus de 80%